



Cegedim annonce le lancement d'un emprunt obligataire senior de 300 millions d'euros à échéance en 2020

Paris, le 8 mars 2013 --- Cegedim S.A. ("**Cegedim**") annonce le lancement (l'"**Offre**") d'un emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance en 2020 (les "**Obligations**").

Cegedim projette d'utiliser le produit net de l'Offre :

- Pour financer le rachat des obligations 7.0% à échéance 2015 émises le 27 juillet 2010 (dont 280 millions d'euros demeurent à ce jour en circulation sur un montant initial de 300 millions d'euros) (les "**Obligations Existantes**") apportées à l'offre de rachat lancée le 7 mars 2013 (l'"**Offre de Rachat**") ;
- pour rembourser par anticipation le prêt à terme dans la mesure où le produit brut de l'Offre excèdera (i) le prix de rachat des Obligations Existantes valablement apportées à l'Offre de Rachat, (ii) les intérêts accrus et non échus des Obligations Existantes jusqu'à (excluant) la date de règlement de l'Offre de Rachat et (iii) les frais y afférents ; et
- le reliquat, le cas échéant, pour les besoins généraux de Cegedim, y compris le remboursement des tirages sur son crédit revolving et de facilités bancaires, dans cet ordre de priorité.

Les Obligations seront offertes en dehors des Etats-Unis conformément au Règlement S du *United States Securities Act* de 1933, tel qu'amendé (le "**Securities Act**") et ne sont offertes aux Etats-Unis qu'aux « investisseurs qualifiés » au sens de la Règle 144A du Securities Act.

A propos de Cegedim : Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim emploie près de 8.100 personnes dans plus de 70 pays et a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 922 millions d'euros. Cegedim SA est coté à Paris depuis 1995 (EURONEXT: CGM).

Pour en savoir plus: www.cegedim.com

Contacts :

Aude BALLEYDIER

Cegedim
Relations presse

Tel. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Jan Eryk UMIASTOWSKI

Cegedim
Directeur des investissements
Relations investisseurs

Tel. : +33 (0)1 49 09 33 36
investor.relations@cegedim.fr

Guillaume DE CHAMISSO

Agence Presse - Papiers
Relations presse

Tel. : +33 (0)1 77 35 60 99
guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait constituer une offre au public ou une invitation à participer à une offre dans un quelconque pays.

Etats-Unis

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les Obligations visées par le présent communiqué ne sont ni ne seront enregistrées au titre du Securities Act. Les Obligations ne pourront être vendues ou offertes aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act de 1933. Les Obligations ne seront pas offertes au public aux Etats-Unis.

Espace Economique Européen

L'Offre sera réalisée, sur le territoire de tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (un "**Etat Membre Concerné**") et conformément à la Directive Prospectus, dans le cadre d'une dispense à l'obligation de publier un prospectus. L'expression "Directive Prospectus" signifie la directive 2003/71/CE dans sa version consolidée (incluant notamment, les modifications issues de la directive 2010/73/UE telles que transposées par les Etats Membres Concernés) et comprend toutes les mesures de transposition des Etats Membres Concernés.

France

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières en France. Les valeurs mobilières, objet du présent communiqué ne peuvent être et ne seront pas offertes au public en France, sauf à des investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte, tels que définis et conformément aux articles L. 411-2 et D. 411.1 à D. 411-3 du Code monétaire et financier.

Royaume-Uni

Le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes, (i) situées hors du Royaume-Uni, (ii) situées au Royaume-Uni et qualifiées de « *investment professionals* » (au sens de l'Article 19(5) du *Financial Services and Markets Act* de 2000 (*Financial Promotion Order* 2005 (le "**Financial Promotion Order**")), (iii) entrant dans le champ d'application de l'Article 43 du *Financial Promotion Order* ou (iv) toute autre personne à qui ce communiqué peut être légalement adressé ou destiné conformément au *Financial Promotion Order* (les « **Personnes Concernées** »). Aucun des investissements auxquels le présent communiqué fait référence ne peut être effectués par d'autres personnes que les Personnes Concernées et toute invitation, offre ou acceptation de souscrire, acheter ou procéder à de tels investissements ne devra être réalisée qu'avec des Personnes Concernées. Ce communiqué est uniquement destiné aux Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué ou son contenu.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué contient des déclarations prospectives qui sont assujetties à des risques, incertitudes et hypothèses. Il n'existe aucune garantie que les opérations décrites par le présent communiqué seront menées jusqu'à leur terme ni qu'elles le seront, le cas échéant, selon les termes énoncés par le présent communiqué. Cegedim n'assume aucune obligation de mettre à jour ou corriger les informations présentes dans ce communiqué.